

## Objectifs :

- Connaître et comprendre la réglementation relative à l'étiquetage des denrées alimentaires.
- Avoir les outils nécessaires pour la mise en conformité de son étiquetage.

● **Public** : Tout public

● **Prérequis** : Aucuns

● **Durée** : 1 jour (8h)

● **Tarif** : *Nous consulter*

● **Délai d'accès à la formation** :  
*Nous consulter*

● **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** :  
*Nous consulter*

➤ *Cette formation peut être adaptée en fonction de votre activité et de vos besoins, contactez-nous !*

## Méthodes :

Il s'agit d'une formation privilégiant la communication orale. Les méthodes pédagogiques s'appuient sur des supports visuels, mises en situation, simulations, et cas pratiques qui permettent une application rapide. Un questionnaire de validation des acquis est réalisé en fin de formation

## Contenu :

- La réglementation applicable en matière d'étiquetage des denrées alimentaires
- Les règles d'étiquetage :
  - Mentions obligatoires
  - Allergènes alimentaires majeurs
  - Déclaration nutritionnelle
- Etablir un étiquetage conforme

SAS ROCALIS 27, rue Prévot d'Augier, 34200 Sète

Tel : 04 67 43 85 74 ; Mail : [info@rocalis.com](mailto:info@rocalis.com) ; [www.rocalis.com](http://www.rocalis.com)

RCS Montpellier 441 504 701 ; Centre de formation enregistré sous le numéro 91-34 -05163 -34